VISA POUR LES IFRS

15 jours

CURSUS À LA CARTE

PROGRAMME DE LA FORMATION

LE PROGRAMME EST MODULABLE, EN FONCTION DES BESOINS DES PARTICIPANTS TOUT EN ASSURANT UNE REVUE EXHAUSTIVE DES NORMES IFRS. EXEMPLE DE PARCOURS :

OBJECTIFS

Maîtriser les IFRS : comprendre et appliquer les principes fondamentaux, connaître les principales différences entre les référentiels
Savoir établir et contrôler les états financiers en IFRS
Obtenir le certificat délivré par FinHarmony pour attester d'une compétence en IFRS

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Avec plus de 530 participants formés, « Visa pour les IFRS » est la plus importante formation spécialisée et certifiante sur le sujet des normes comptables internationales. Ce programme complet de 105 heures de formation (soit 15 jours), permet d'aborder l'ensemble des problématiques IFRS.
Un parcours flexible et personnaliséAvec Visa pour les IFRS – À la carte, les participants bénéficient d'une alternative modulable à notre formation certifiante intensive. Plutôt que de bloquer trois semaines consécutives, ils construisent, avec notre accompagnement, un parcours adapté à leur rythme, s'étalant sur une année ou moins. Ce format leur permet de couvrir l'ensemble des normes IFRS tout en conciliant formation et impératifs professionnels.
Programme complet de 15 jours de formation, permettant d'aborder l'ensemble des problématiques IFRS en bénéficiant de l'expertise pédagogique et technique des animateurs FinHarmony lors de sessions dédiées à l'étude de chaque problématique
Parcours individualisé, permettant à chaque participant d'acquérir les compétences à son rythme sur une année et qui allie présentation théorique et mise en pratique.
Une approche ancrée dans la réalité professionnelle Chaque session allie exposés techniques, études de cas concrets et illustrations issues de l'actualité et de l'expérience terrain de l'animateur. Les participants sont guidés dans la transposition des concepts à leurs propres enjeux, favorisant le partage d'expérience et une application immédiate dans leur environnement professionnel.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Experts comptables, Commissaires aux comptes, Directeurs et contrôleurs financiers, Responsables financiers, consolidation et comptables, Consolideurs, Contrôleurs de gestion, Tout collaborateur ayant besoin de développer une connaissance approfondie et pratique des normes IFRS dans le cadre professionnel
ce parcours de formation nécessite une bonne connaissance des principes et méthodes comptables

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Recueil de vos attentes depuis votre espace web 15 jours avant le début de la formation et auto-diagnosticque de vos compétences. Des méthodes pédagogiques variées pour s'adapter aux différents profils, définies avec l'objectif de vous impliquer dans vos apprentissages et d'ancrer les acquis par la pratique. Supports pédagogiques?: support d'animation, supports pédagogiques (fiches de synthèse, tableaux …) et autres ressources documentaires disponibles dans votre espace.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*